



Taxe d'apprentissage 2021

BORDEREAU DE VERSEMENT

Quote-Part de 13% affectée aux établissements de formations technologiques et professionnelles

Décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

Ré-servé traitement	Date de réception :
	Références comptables :
	Reçu libératoire :

VOTRE ENTREPRISE (à compléter)	
N° SIRET :	code APE :
Raison sociale :	
N° et voie :	
Complément d'adresse :	
CP :	Ville :
Contact :	
Courriel :	
Téléphone :	

VOTRE CABINET COMPTABLE (à compléter)	
N° SIRET :	code APE :
Raison sociale :	
N° et voie :	
Complément d'adresse :	
CP :	Ville :
Contact :	
Courriel :	
Téléphone :	

Avant le 31 mai
2021

MONTANT DE LA TAXE VERSEE A L'ETABLISSEMENT : €

Dont au lycée technologique (UAI 0920928J) : €

Dont au lycée professionnel (UAI 0921932A) : €

SIGNATURE ET CACHET DE L'ENTREPRISE
Prénom NOM :
Date :
Retour du reçu libératoire <input type="checkbox"/> Cabinet comptable <input type="checkbox"/> Entreprise
Reçu libératoire par mail, renseignez votre courriel : @.....

REGLEMENT A LA SALLE PASSY BUZENVAL
Mode de règlement : à l'ordre de l'AGPP (Association de Gestion du Pensionnat La Salle-Passy-Buzenval)
<input type="checkbox"/> Virement : IBAN : FR76 3000 3041 1100 0372 6530 941 BIC : SOGEFRPP Mentionnez, le nom de votre entreprise , son n° de Siret et TA 2021 en libellé de virement
<input type="checkbox"/> Chèque n° Banque
<input type="checkbox"/> Subvention versée au Centre de Formation d'Apprentis sous forme d'équipements et de matériels conformes aux besoins

Adresse de retour : AGPP - Taxe d'apprentissage - 50 avenue Otis Mygatt - 92508 Rueil-Malmaison Cedex
Contact : Alain Rodriguez - Mail : a.rodriguez@passy-buzenval.com - Tél : 06 68 47 42 83

Si règlement par chèque, merci de le joindre à ce courrier à nous retourner.

Retrouvez ce bordereau de versement sur notre site internet : www.passy-buzenval.com et cliquez sur "Taxe d'apprentissage"